

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des 1^{er} et 2 juillet 2023

L'Assemblée Générale a débuté samedi matin avec l'admission d'Ana Magnolia Mendes Bezerra qui vient de Brasilia, et qui travaille en ce moment à Paris, suivie de celle de Manuel Hernández qui a longtemps été membre de l'école et qui l'avait quittée début 2022. Les échanges nous ont amenés à longuement parler de la passe et à anticiper sur la discussion prévue l'après-midi. Vous en trouverez le compte-rendu plus loin.

Le début de l'après-midi a été consacré à l'examen du rapport financier et du rapport moral.

Le rapport financier. La trésorière a commenté le bilan en insistant sur la bonne santé financière de l'association qui permet de soutenir tant les activités que les publications de l'école. Elle a ensuite commenté le compte de résultat qui montre une rentrée des cotisations plus importante que les années précédentes et la reprise de notre activité après les années COVID.

Le directeur a ensuite rappelé en quoi consistent les trois principaux postes de dépenses de l'école : le local et les autres postes de dépenses incompressibles représentent 40% des dépenses, l'aide à l'activité des publications 30% (en précisant que toutes les maisons d'éditions ayant sollicité une aide l'avaient obtenue) et le soutien aux autres activités (colloques, séminaires, ateliers, déplacements, etc.) 30%. Pour plus de détails voir le document qui vous a été adressé avant l'AG

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

Le rapport moral a été présenté par le directeur. Il a commencé par corriger une omission, l'admission de Pascal Tual lors de la précédente AG voir le rapport corrigé ici. Puis les échanges ont porté sur les trois points présentés dans le rapport qui avait été envoyé aux membres :

- 1) tenir des Assises de l'enseignement deux fois par an, alternativement à Paris en octobre et dans un autre lieu en avril
- 2) toujours à partir des activités des membres de l'école, ouvrir une partie de ces Assises

au public (comme cela s'est fait à Mexico avec l'invitation de Sayak Valencia à partir du travail de Juan Carlos Piegari et la publication d'un livre d'entretiens avec Sayak Valencia par Lateral de Opacidades)

3) admettre des personnes extérieures à l'école dans la partie fermée des Assises (comme par exemple cela s'était fait à Paris avec des participants à l'atelier de François Dachet, ou à Mexico avec des participants au séminaire de Patricia Garrido Elizalde et avec un groupe coordonné par Jaime Ruiz Noé qui avait présenté « Cartographie du neutre »).

La discussion a porté sur ce qu'était un enseignement, qu'un atelier ne l'était pas mais que cela ne réduisait en rien sa portée et que l'intitulé *Assises de l'enseignement* n'était peut-être plus adéquat (à noter que les ateliers font depuis longtemps partie du tirage au sort pour les Assises, tout comme bien d'autres activités présentées sous l'intitulé « Groupe d'étude », ou encore des activités régulières telles celles d'*Andamiajes lacanianos nómades*, Clinic Zones, Place publique et bien sûr les activités des maisons d'édition). Elle a porté aussi sur le terme de « rendre compte ». S'agit-il de rendre compte ou bien de se soumettre à la critique de l'école ? Il a été rappelé que le « une seule qualité de membre » porte essentiellement sur deux points : tout membre peut désigner un passeur et tout membre peut tenir un enseignement, qu'il n'y a donc pas d'organe de l'école qui exerce un contrôle *a priori* sur les activités proposées par les membres, et que la critique se fait *a posteriori* lors des Assises. Si l'alternance de lieu des Assises comme l'ouverture d'une partie de celle-ci au public ont manifestement emporté l'adhésion, la proposition d'ouvrir la partie fermée des Assises au public choisi d'un atelier ou d'un groupe de travail a été plus discutée. Certains ont fait valoir que lors des deux expériences à Paris et Mexico ils s'étaient sentis obligés de retenir leurs critiques, d'autres étaient pour cette ouverture.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

Discussion sur la passe.

Cette discussion était nécessaire du fait que l'Assemblée Générale est la seule instance de l'école où puissent se discuter et se valider des initiatives prises concernant le dispositif de la passe et qu'une telle initiative avait été prise par la précédente secrétaire de la passe, Catherine Alcouloumbré, pour relancer un dispositif qui était à l'arrêt depuis 2017. Le directeur a exposé ce qu'il savait de cette initiative qui a essentiellement consisté à

solliciter des personnes qui avaient précédemment été prises dans la procédure de la passe pour étoffer la liste des nommants, ce dont Catherine Alcouloubré a parlé comme de la constitution d'une *réserve éphémère de nommants* (on peut prendre connaissance du détail de cette initiative dans le document qui a été adressé aux membres avec la convocation à l'AG). Après cette présentation, le directeur a laissé la présidence de séance à Danielle Arnoux qui a animé le débat en présence de Catherine Alcouloubré. Celui-ci nous a, semble-t-il, permis de préciser un certain nombre de points sur la passe dans l'école tout en rabattant un peu une certaine inflation imaginaire qui l'entoure. Comme il nous est impossible ici de résumer les presque trois heures d'échanges qui se sont tenues entre le matin et l'après-midi, juste quelques points :

- Il a été rappelé que si un groupe autour de la revue *Littoral* s'était décidé à créer l'École lacanienne de psychanalyse, c'était pour que la passe puisse trouver un lieu, là où semblait se faire des passes dites « sauvages ». Si donc la passe ne peut se faire sans une école, l'inverse ne semble pas relever de la même nécessité. Il a en substance été dit que concevoir que l'école n'aille pas sans la passe était franchir un pas de trop.
- Mais il a aussi été remarqué qu'il y avait beaucoup de gens qui pouvaient vouloir faire la passe sans que les conditions de possibilité de la faire soient réunies dans l'école (vingt demandes de passe listées par la secrétaire de la passe en 2022 pour quelques nommants et passeurs).
- Quelqu'un a dit avoir vraiment pensé qu'il fallait éviter qu'un analyste côtoie son analysant dans le même jury, et il semblait bien ne pas être le seul à se l'être imaginé.
- Il a été dit que rien n'obligeait à ce qu'un passeur soit informé de sa désignation. Il a aussi été dit que rien ne s'y opposait non plus.
- On a dit qu'il fallait bien que l'analyste sache ce qu'il faisait quand il désignait un passeur, sous-entendu comme si l'analyste pouvait dans ce temps attester de ce que son analysant soit dans la passe. À quoi il a été répondu que cette désignation reposait sur quelque chose de plus fragile.
- La désignation d'un passeur a été comparée au tir au pied qu'un joueur de rugby fait vers l'avant s'obligant à cavaler pour rattraper le ballon par lui-même tiré.
- Il a été à plusieurs reprises fait référence au livre de José Attal *La passe à plus d'un titre*.

La troisième proposition d'octobre de Jacques Lacan pour dire, certainement moins bien que nous l'écrivons là, que le témoignage dans la passe ne serait pas la restitution de l'expérience de l'analyse mais bien plutôt l'évènement lui-même. Que le témoignage serait une expérience commune, sans pour autant être identique, au passant, au passeur et à un ou plusieurs membres du jury.

- Quelqu'un a dit que la passe se fait sur une chute sur laquelle rien ne peut être dit d'avance et qui, si elle a lieu, a lieu dans le nouage contingent qui peut se produire entre passant, passeurs et jury.
- Il a été remarqué que les nommants étant en fonction pendant deux années à partir de la désignation d'un passeur et non pas à partir de leur tirage au sort pour faire partie d'un jury, ils peuvent très bien sortir de la liste des nommants sans même avoir fait partie d'un jury. Il a aussi été remarqué que nous nous étions compliqués la tâche en renouvelant tous les membres d'un jury dès lors qu'une nomination A.E. avait été prononcée.

Trois projets de colloque.

Le dimanche matin, trois projets de colloque ont été discutés :

- Colloque proposé par Guy Le Gaufey

À l'occasion de la parution chez Epel à la rentrée d'une traduction du livre de John Forrester *Thinking in Cases*, on propose une journée (peut-être un colloque) sur la notion de « cas » telle qu'elle est mise en jeu dans ce livre. Non seulement dans la psychanalyse (avec des cas de Stoller, Winnicott), mais aussi dans les sciences (avec la notion de « paradigme » forgée par Thomas Kuhn), dans le droit et la médecine. La facture très « British » des six études qui composent l'ouvrage permet de s'ouvrir à une conception du cas dans les pays dont le système juridique relève de la *Common Law*, où le cas juridique prévaut sur la loi. Là où nous avons la « Loi Weil » sur l'avortement, les États-Unis s'appuient sur l'arrêt « *Roe vs Wade* », (récemment retoqué par la Cour suprême). Le rapport du singulier à l'universel s'en trouve subtilement modifié, et les nuances ainsi perceptibles débordent de loin le cadre juridique pour : 1°) comprendre un peu mieux l'évolution de la psychanalyse dans les pays de langue anglaise, et 2°) aborder la notion de cas avec des outils plus pertinents que ceux forgés par la psychopathologie, qui tendent à

inonder le champ analytique.

Cette rencontre pourrait avoir lieu à Paris au cours du deuxième trimestre 2024. Les membres qui souhaiteraient y participer peuvent dès à présent le faire savoir au bureau.

- Colloque proposé par Yann Diener

Dans le fil du séminaire « La mâchoire de Freud », qui s'est tenu en 2022 et en 2023, nous proposons la tenue d'un colloque qui réunirait des linguistes, des analystes et des informaticiens concepteurs d'intelligences artificielles. La construction de robots de conversation repose la question de ce que nous faisons quand nous parlons, quand nous écoutons, et quand nous traduisons. La prothèse que Freud devait porter sur sa mâchoire malade, qui était censée l'aider à parler mais qui le bloquait le plus souvent, nous a servi comme métaphore de ce qui nous arrive aujourd'hui avec toutes nos prothèses numériques, qui accélèrent la communication mais écrasent la parole. En 1895, Freud s'était aperçu que le cerveau est une machine à rêver et que la parole se révèle au niveau le plus élémentaire, le plus inconscient. C'est en commentant cette trouvaille que Lacan disait, en janvier 1955 : « La machine incarne l'activité symbolique la plus radicale chez l'homme, et elle était nécessaire pour que les questions se posent au niveau où nous nous les posons. » En mettant les mains dans le cambouis, en regardant de près comment fonctionnent les langages informatiques comme le Python ou le Cobra, nous verrons si les machines d'aujourd'hui peuvent nous aider à nous poser des questions ou si elles nous servent à les évacuer.

- Colloque sur le passage à l'acte

Ce projet de colloque est parti du constat que l'introduction de la notion de saut épique déplace celle de passage à l'acte et invite à revisiter les fabriques de cas qui ont presque toutes porté sur un passage à l'acte et qui, cela a été rappelé à l'AG, se sont, dès les débuts de l'école, inspirées de *La fabrique du pré* de Francis Ponge. En cela ce projet rejoignait une table ronde ainsi proposée en 2020 par EPEL : « La parution récente de *Nouvelles remarques sur le passage à l'acte*, qui renouvelle ce concept, appelle-t-elle à reprendre la façon dont ces monographies cliniques [publiées par EPEL] ont été situées ? » et qui n'a jamais eu lieu du fait du COVID. Au terme des deux premières réunions préparatoires se

dessinaient des interventions sur Iris Cabezudo, Louis Althusser et Jorge Cuesta auxquelles se joignaient un certain nombre d'autres propositions intéressantes faites par des membres de l'école n'ayant pas tous assisté à ces réunions. C'est lors des Assises à Mexico qu'un virage s'est produit. Les échanges avec Susana Bercovich ont pointé le risque qu'il y avait à recourir au saut épique comme à un concept venant à être appliqué à des cas. Avançant avec *La vie descriptible de Michel Foucault*, elle nous a tout particulièrement alertés sur le fait que même muni du saut épique, et de ce qu'il emporte de soulèvement et de liberté, la glissade sur une pente psycho(patho)logisante nous guettait. L'élan de départ pris dans *La fabrique du pré* ne semble pas suffire à nous en prémunir. Si un colloque se tenait, il n'aura certainement pas lieu à l'automne 2023, il nous faudra plus de temps pour avancer dans ces questions sans glisser.

Divers

Le dimanche après-midi, nous avons brièvement évoqué divers sujets :

- Le bureau invite les membres à adresser leurs annonces au moins 15 jours avant la tenue des événements, afin de laisser le temps aux relectures, aux échanges et à la diffusion.
- Sauf exception, pour éviter une surabondance de courriels envoyés par l'école, le bureau ne fera pas des annonces à chaque séance d'un séminaire qui comportent plusieurs séances.
- Francisco Alsina a fait aboutir les démarches auprès de la mairie du 14^{ème} pour que l'école puisse disposer de salles gratuites. Nous espérons pouvoir en disposer pour nos AG et Assises comme pour des activités publiques. La condition étant que ces activités soient gratuites.
- Une mise à jour du site web de l'école a été faite récemment par un technicien afin de réparer des failles de sécurité et des problèmes d'affichage de l'agenda.
- Nous avons présenté une proposition d'Hugo Gordó : que le site permette à des membres et non-membres de faire des annonces pour créer des groupes de travail. L'Assemblée Générale n'a pas donné suite à cette proposition qui a-t-elle fait valoir aboutirait à mettre en place une instance chargée d'organiser ces groupes, ce dont il ne peut être question.
- L'école a été créé le 17 novembre 1985. En 2025, ce sera les 40 ans ! Le directeur propose

qu'on envisage la tenue d'une série d'activités tout le long de l'année 2025 dans les villes où il y aurait au moins trois membres. Une fête d'évènements. Douze mois, douze évènements sans fil conducteur artificiel mais avec des contraintes — par exemple, que quelques-uns ayant participé à une activité un mois donné soient présents ailleurs pour l'activité du mois suivant.

Des dates à retenir

- Les Assises à Paris le 7 et 8 octobre 2023
- Les Assises à Córdoba les 6 et 7 avril 2024
- L'Assemblée Générale les 1^{er} et 2 juin 2024.

Resumen de la Asamblea General del 1 y 2 de julio de 2023

La Asamblea General comenzó el sábado a la mañana con la admisión de Ana Magnolia Mendes Bezerra que viene de Brasilia y que trabaja en este momento en París, seguida de la de Manuel Hernández, quien fue durante años miembro de la escuela y quien la había dejado a principios de 2022. La discusión nos llevó a hablar largo y tendido sobre el pase, anticipándonos así a la discusión que estaba prevista para el sábado a la tarde. El resumen de lo dicho al respecto se halla más abajo.

Se dedicó la primera parte de la tarde a examinar el informe financiero y el informe anual.

El informe financiero. La tesorera comentó el balance, insistiendo sobre el bienestar financiero de la asociación, lo cual permite dar sostén tanto a las actividades como a las publicaciones de la escuela. Comentó luego la cuenta de ganancias y pérdidas donde se muestra que el pago de cotizaciones más considerable que en años previos y que se ha retomado la actividad en la escuela luego de los años COVID. Para leer en detalle sus comentarios:

El director hizo referencia nuevamente a cuáles son las tres grandes partidas de gastos de la escuela: el local y otros gastos incompresibles representan un 40% de los gastos, las subvenciones a publicaciones representa un 30% (se precisa que se acordaron todos los pedidos de subvenciones realizados por las editoriales durante el período en cuestión) y el apoyo a la realización de actividades (coloquios, seminarios, talleres, viajes, etc.) representa un 30%. Los detalles se encuentran en el documento enviado un mes antes de la AG.

El informe financiero fue aprobado de manera unánime por la Asamblea.

El informe anual fue presentado por el director. Comenzó con una rectificación, se trata de una omisión, no se indicó en el informe anual la admisión de Pascal Tual que tuvo lugar en la AG de 2022 (se puede acceder aquí al informe rectificado). La discusión giró en torno de los tres puntos que se presentaron en el informe que había sido enviado a los miembros:

- 1) Que las Assises de l'enseignement tengan lugar dos veces por año. Una, en París, en octubre. La otra, en abril, en otro lugar.

- 2) A partir de las actividades de miembros de la escuela, abrir una parte de las Assises al público (como se hizo en México con la invitación a Sayak Valencia a partir del trabajo de Juan Carlos Piegari y la publicación de un libro de entrevistas a Sayak Valencia publicado por Lateral de opacidades).

- 3) Hacer participar a no-miembros a una parte de las Assises, como fue el caso en París en noviembre con los participantes del seminario de François Dachet o en México, con una participante del seminario de Patricia Garrido, y también con el grupo de trabajo sobre la cartografía de lo neutro.

La discusión llevó a pensar qué es un « *enseignement* », que un taller no es

un *enseignement* pero que ello no tiene incidencia alguna sobre su alcance y que hablar de Assises de l'*enseignement* quizás ya no sea adecuado (se notó que los talleres se incluyen desde hace tiempo en el sorteo para las Assises, así como otras actividades presentadas como «Grupo de estudios» y otras actividades regulares tales como las de *Andamiajes lacanianos nómades*, Clinic Zones, Place publique y también las actividades propuestas por las editoriales). La discusión llevó también a una reflexión acerca de la expresión « *rendre compte* », «dar cuenta». ¿Se trata de dar cuenta o bien de someterse a la crítica de la escuela? Se señaló que « *une seule qualité de membre* », «una sola categoría de miembro», toca esencialmente los dos puntos que siguen: todo miembro puede designar un *passeur* y todo miembro puede proponer un *enseignement*, que no hay en la escuela un órgano que ejerza un control *a priori* sobre las actividades que los miembros proponen y que la crítica se hace *a posteriori*, en las Assises. Mientras que la Asamblea manifestó su adhesión a alternar los lugares donde tienen lugar las Assises, así como la idea de abrir una parte de éstas al público, la propuesta que consiste en acoger durante el momento de las Assises destinado sólo a los miembros a no-miembros que hayan participado de un taller o de un grupo de trabajo fue discutida. Algunos dijeron que durante las dos experiencias, en París y en México, se habían sentido obligados a retener sus críticas. Otros se manifestaron en favor de tal apertura.

El informe anual fue aprobado de manera unánime por la Asamblea.

Discusión sobre el pase

Esta discusión era necesaria dado que la Asamblea General es la única instancia de la escuela donde pueden discutirse y validarse las iniciativas tomadas que modifican el dispositivo del pase, y que tales iniciativas habían sido tomadas por Catherine Alcouloumbré, anterior secretaria del pase, para poner nuevamente en marcha el dispositivo que estaba en un parate desde 2017. El director expuso lo que él sabía de tales iniciativas, que consistieron sobre todo en solicitar a personas que habían participado en el pasado del procedimiento del pase para así alargar la lista de *nommants*, lo que Catherine Alcouloumbré llamó la constitución de una reserva efímera de *nommants* (pueden leerse los detalles de esta iniciativa en [el documento enviado antes de la AG](#)).

Luego de esta presentación, Danielle Arnoux pasó a presidir la discusión, animando el debate en presencia de Catherine Alcouloumbré. Creemos que este debate permitió precisar una cantidad de cuestiones sobre el pase en la escuela, podando a su vez algo de la inflación imaginaria que la rodea. Nos es posible resumir aquí las casi tres horas de discusión que tuvieron lugar entre el sábado por la mañana y por la tarde, pero aquí van algunos puntos:

- Se recordó que el grupo en torno de la revista Litoral decidió crear la École lacanienne de psychanalyse para que el pase pudiese tener un lugar, en un momento en que parecía que se hacía pases así llamados «salvajes». Si bien el pase no puede hacerse sin una escuela, el enunciado inverso no parece revestir la misma necesidad. Se dijo, a fin de cuentas, que pensar que la escuela no se sostiene sin el pase, es ir demasiado lejos.
- Pero también se señaló que mucha gente puede encontrarse queriendo hacer el pase sin que se den las condiciones de posibilidad para que el pase pueda hacerse (veinte pedidos de pase anotados por la secretaria del pase en 2022 para sólo unos pocos *nommants* y *passeurs*).
- Alguien dijo que pensó que se tenía que evitar que un analista se encuentre con su

analizante en un mismo jury, y al parecer no fue el único que se imaginó esto.

- Se dijo que nada obliga a que un *passeur* sea informado de su designación. También se dijo que tampoco nada se opone a ello.

- Se dijo que el analista ha de saber lo que hace cuando designa a un *passeur*, dando por sentado que el analista debería poder dar testimonio de que su analizante está en el pase. Se respondió que esta designación se sostiene sobre algo más frágil.

- Se comparó a la designación de un *passeur* a la patada de volea que hace el pateador en el rugby, el balón es pateado hacia adelante y el pateado ha de correr hacia adelante para atrapar el balón que él mismo ha pateado.

- Se hizo referencia repetidas veces al libro de José Attal *La passe à plus d'un titre. La troisième proposition d'octubre de Jacques Lacan* (en castellano: *El pase, ¿a título de qué? La tercera proposición de octubre Jacques Lacan*) para decir, mejor que lo que puede transcribirse aquí, que el testimonio en el pase no sería la restitución de la experiencia del análisis sino más bien el evento mismo. Que el testimonio sería una experiencia común, aunque no idéntica, entre el *passant*, el *passeur* y uno o más miembros del *jury*.

- Alguien dijo que el pase se hace sobre una caída acerca de la cual nada puede decirse de antemano y que, si ésta se da, se da en el anudamiento contingente que puede producirse entre *passant*, *passeurs* y el *jury*.

- Se señaló que los *nommants* permanecen en tal función durante dos años a partir de la designación de un *passeur* y no a partir de ser sorteados para formar parte de un *jury*, puede suceder que dejen de estar en la lista de *nommants* sin haber formado parte de un *jury*. También se señaló que se introdujo una dificultad al remover de las listas a los miembros de un *jury* que desemboca en la nominación de un A.E.

Tres proyectos de coloquios.

El domingo por la mañana se discutieron tres proyectos de coloquios:

- Coloquio propuesto por Guy Le Gaufey

En ocasión de la publicación de una traducción de *Thinking in Cases* de John Forrester que hará Epel en septiembre, se propone una jornada (quizás un coloquio) sobre la noción de «caso» puesta en juego en este libro. No sólo en psicoanálisis (con casos de Stoller y Winnicott), sino también en las ciencias (con la noción de «paradigma» forjada por Thomas Kuhn), en el derecho y en la medicina. El estilo muy «británico» de los seis estudios que se presentan en el libro permite acceder a una concepción del caso que se practica en países cuyo sistema jurídico se basa en la *Common Law*, donde el caso jurídico prevalece sobre la ley.

Mientras que en Francia existe la «Ley Weil» acerca el aborto, en los Estados Unidos uno se refiere a la decisión «Roe vs Wade» (recientemente anulada por la Corte Suprema). La relación entre lo singular y lo universal se ha alterado sutilmente, y los matices así discernibles van mucho más allá del marco jurídico para: 1º) comprender un poco mejor la evolución del psicoanálisis en los países anglófonos, y 2º) abordar la noción de caso con herramientas más pertinentes que las forjadas por la psicopatología, que tienden a inundar el campo analítico.

Este encuentro podría tener lugar en París durante el segundo trimestre de 2024. Los miembros que deseen participar pueden comunicarlo a partir de ahora al buró.

- Coloquio propuesto por Yann Diener

Siguiendo el hilo del seminario «La mandíbula de Freud» que tuvo lugar en 2022 y 2023, se propone un coloquio que reuniría a lingüistas, a psicoanalistas y a informáticos que diseñan inteligencias artificiales. La construcción de robots conversacionales plantea nuevamente la pregunta acerca de lo que hacemos cuando hablamos, cuando escuchamos y cuando traducimos. La prótesis que Freud tenía que llevar en su mandíbula enferma, que supuestamente le ayudaba a hablar pero que la mayoría de las veces lo bloqueaba, nos sirvió de metáfora de lo que nos ocurre hoy con todas nuestras prótesis digitales, que aceleran la comunicación pero machacan el habla. En 1895, Freud comprendió que el cerebro es una máquina de sueños y que el habla se revela en el nivel más elemental, el más inconsciente. Comentando este hallazgo, Lacan dijo en enero de 1955: «La máquina encarna la actividad simbólica más radical del hombre, y era necesaria para que las preguntas se planteen al nivel en que nos las planteamos.» Con las manos en la masa y observando de cerca el funcionamiento de lenguajes informáticos como Python o Cobra, veremos si las máquinas de hoy pueden ayudarnos a plantearnos preguntas o si sirven para evacuarlas.

- Coloquio sobre el pasaje al acto

Este proyecto de coloquio partía de la constatación de que la introducción de la noción de salto épico desplaza a la de pasaje al acto e invita a revisar las fábricas de casos, casi todas centradas en un pasaje al acto y que, como se recordó en la Asamblea General, se inspiran en *La fabrique du pré* de Francis Ponge desde los inicios de la escuela. En este sentido, el proyecto de coloquio coincidía con la una mesa redonda propuesta por Epel en 2020: «La reciente publicación de *Nouvelles remarques sur le passage à l'acte*, que renueva este concepto, ¿llama a reconsiderar la manera en que se han situado estas monografías clínicas [publicadas por Epel]?», que nunca llegó a realizarse debido a la COVID. Al cabo de las dos primeras reuniones preparatorias, se perfilaban intervenciones sobre Iris Cabezudo, Louis Althusser y Jorge Cuesta, junto con otras propuestas interesantes por parte de miembros de la escuela que no habían asistido a estas reuniones. Fue durante las Asisses en México que se produjo un giro. Las discusiones con Susana Bercovich pusieron de manifiesto el riesgo de utilizar el salto épico como concepto a aplicar a casos. A partir de *La vie descriptible de Michel Foucault*, ella nos alertó en particular sobre el hecho de que incluso contando con el salto épico, y todo lo que éste aporta en términos de soleamiento y de libertad, corríamos el riesgo de resbalar en una pendiente psico(pato)logizante. El impulso inicial proporcionado por *La fabrique du pré* no parece ser suficiente para prevenirlo. Si un coloquio tiene lugar, no será en el otoño de 2023, precisaremos de más tiempo para avanzar en estas cuestiones sin resbalar.

Varios

El domingo por la tarde se evocaron brevemente varios temas:

- El buró invita a los miembros a enviar sus anuncios al menos 15 días antes de que tenga lugar la actividad que se propone, para dar tiempo a su relectura, a la discusión y a la difusión.
- Salvo excepciones, para evitar una sobreabundancia de emails enviados por la escuela, el buró no difundirá anuncios de sesiones individuales de una actividad que incluya varias.
- Francisco Alsina logró llevar a término las tratativas con la Mairie

del 14^{ème} arrondissement para que la escuela pueda disponer de salas gratuitas. Esperamos poder disponer de ellas para nuestras AG y Assises, así como para actividades públicas. La condición es que estas actividades sean gratuitas.

- La página web de la escuela ha sido actualizada recientemente por un técnico para reparar fallas de seguridad y problemas de visualización de la agenda.
- Se presentó una propuesta de Hugo Gordó: que la página permita a miembros y a no-miembros anunciar la creación de grupos de trabajo. La Asamblea General no dio curso a esta propuesta ya que, según argumentó, esto conllevaría la creación de un organismo encargado de organizar estos grupos, y no es cuestión de caer en ello.
- La escuela se fundó el 17 de noviembre de 1985. En 2025, ¡cumplirá 40 años! El director propone que se prevea la posibilidad de realizar una serie de actividades a lo largo de 2025 en las ciudades donde haya al menos tres miembros. Una fiesta de eventos. Doce meses, doce eventos, sin hilo conductor artificial pero con alguna regla —por ejemplo, que algunos de los que hayan participado de una actividad en un mes dado estén presentes en otra ciudad para la actividad del mes siguiente.

Fechas a agendar:

- Las Assises en Paris el 7 y 8 de octubre de 2023
- Las Assises en Córdoba el 6 y 7 de abril de 2024
- La Asamblea General el 1 y 2 de junio de 2024